

Démarche de simplification de la solution

Saisie des ordres de mission / récapitulatifs mensuels de déplacements

Date prévisionnelle de mise en production des évolutions : fin avril 2015



Axes de simplification

- 1. Saisie des étapes**
2. Saisie des indemnités kilométriques
3. Circuit de validation

RETOUR UTILISATEUR

Dans Chorus-DT la **saisie des étapes est considérée comme chronophage et complexe** pour les OM ponctuels. En particulier, s'agissant des OM ponctuels *a posteriori* qui permettent de récapituler mensuellement les déplacements réalisés sous couvert d'un OM permanent pour obtenir le remboursement des frais avancés et des indemnités (repas et nuitées) dues.

PRINCIPES CLÉS

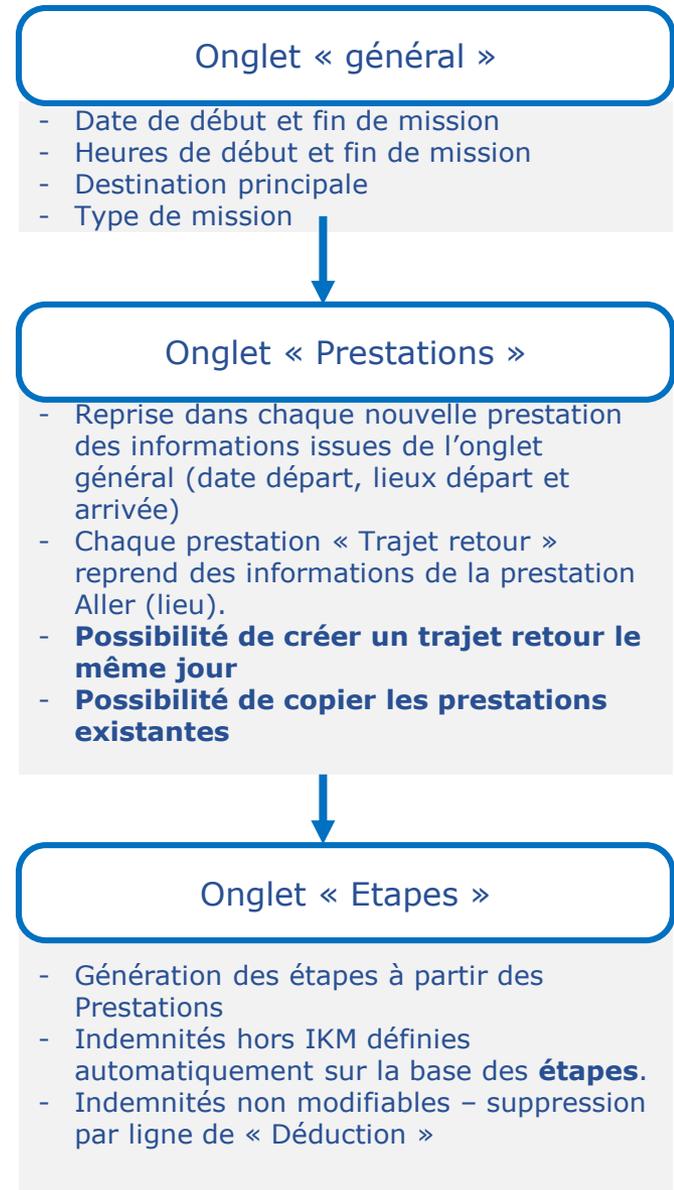
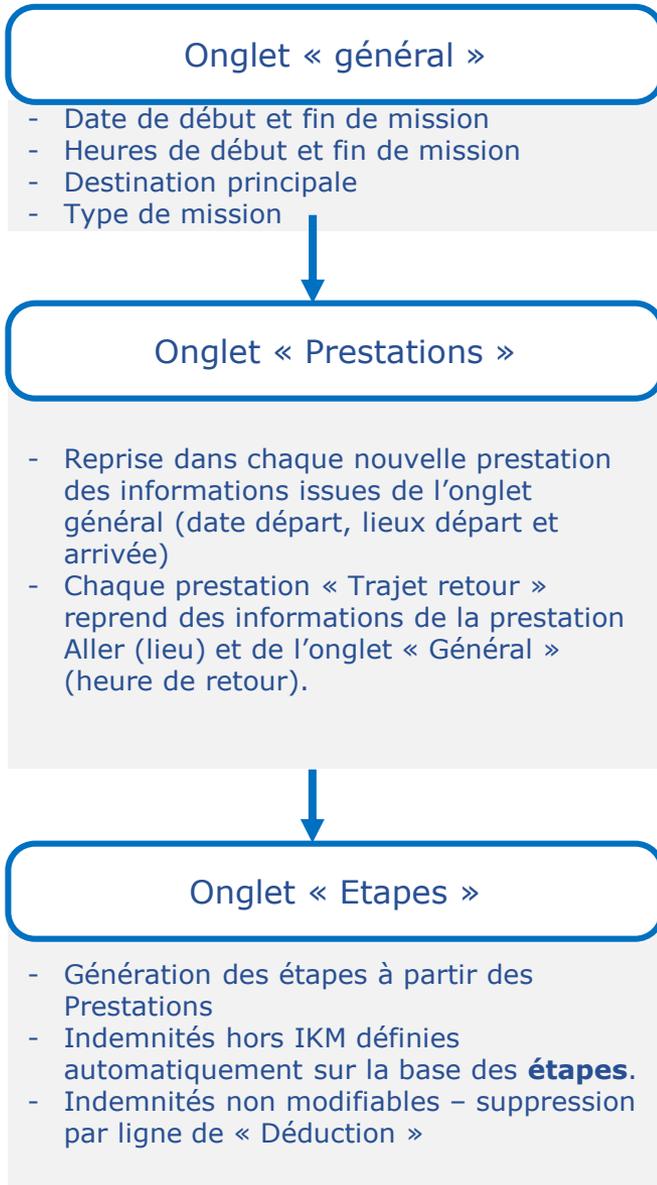


- 1. Pour faciliter la saisie, il est proposé que seul l'onglet « Prestations » soit renseigné par l'utilisateur. Dès lors, il devient indispensable d'optimiser le fonctionnement de cet onglet.**
- 2. Il s'agit de simplifier la saisie dans l'onglet « Prestations » en introduisant la notion d'aller-retour dans la journée, la copie de prestations et le calcul automatique de la durée du trajet.**

Saisie des étapes

Simplification de la saisie des Prestations

Cinématique actuelle → cinématique cible



Axes de simplification

1. Saisie des étapes

- **Génération automatique des retours dans la même journée**
- Copie des prestations
- Pré-alimentation des champs de l'onglet « Prestations »

2. Saisie des indemnités kilométriques

3. Circuit de validation

Saisie des étapes

Simplification de la saisie des Prestations

Cinématique cible – Génération automatique des retours dans la même journée



Etape 1 - L'utilisateur coche la case « **Retour dans la même journée** » et doit saisir obligatoirement l'**heure d'arrivée à destination**.

Chorus Ordre de Mission D2QAK (GÉLINAS STÉPHANIE) Coût total prévisionnel de la mission 0.00 € Statut 1 - Création

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Historique

Créer

	Départ / Arrivée	Ville
<input type="checkbox"/>	10/01/2015 - 07:00	PARIS
<input type="checkbox"/>	10/01/2015 - 09:30	CHOLET

Véhicule personnel besoin de service

DÉPART
Départ le 10/01/2015 07:00
De PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

ARRIVÉE
Arrivée le 10/01/2015 09:30
A CHOLET (FRANCE)

Retour dans la même journée
Créer le trajet Retour

POLITIQUE VOYAGE
Motif de dérogation

Une case pour l'heure d'arrivée (**A**) apparaît quand l'utilisateur coche la case « **Retour dans la même journée** ».

Véhicule personnel besoin de service

DÉPART
Départ le 10/01/2015 07:00
De PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

ARRIVÉE
Arrivée le 10/01/2015 09:30
A CHOLET (FRANCE)

Retour dans la même journée 20:30 **A**
Créer le trajet Retour

POLITIQUE VOYAGE
Motif de dérogation

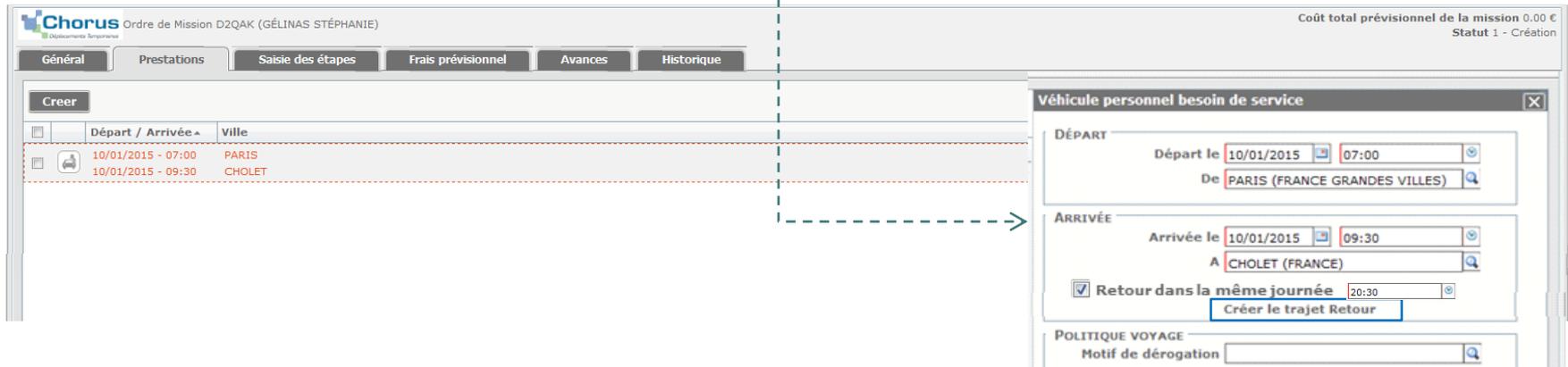
Saisie des étapes

Simplification de la saisie des Prestations

Cinématique cible – Génération automatique des retours dans la même journée



Etape 2 - L'utilisateur clique sur le lien « **Créer le trajet retour** »



The screenshot shows the Chorus software interface for mission management. The main window displays the 'Saisie des étapes' (Step Entry) tab for mission D2QAK. A table lists two steps: one from Paris at 07:00 and another to Cholet at 09:30. A dialog box titled 'Véhicule personnel besoin de service' is open, showing the 'ARRIVÉE' (Arrival) section with the 'Retour dans la même journée' (Return on the same day) option checked. A 'Créer le trajet Retour' button is highlighted.

Départ / Arrivée	Ville
10/01/2015 - 07:00	PARIS
10/01/2015 - 09:30	CHOLET

Véhicule personnel besoin de service

DÉPART
Départ le 10/01/2015 07:00
De PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

ARRIVÉE
Arrivée le 10/01/2015 09:30
A CHOLET (FRANCE)

Retour dans la même journée 20:30

Créer le trajet Retour

POLITIQUE VOYAGE
Motif de dérogation

Si l'option « Retour dans la même journée » n'est pas cochée, la cinématique actuelle se met en place après avoir cliqué sur le lien « Créer un trajet retour ».

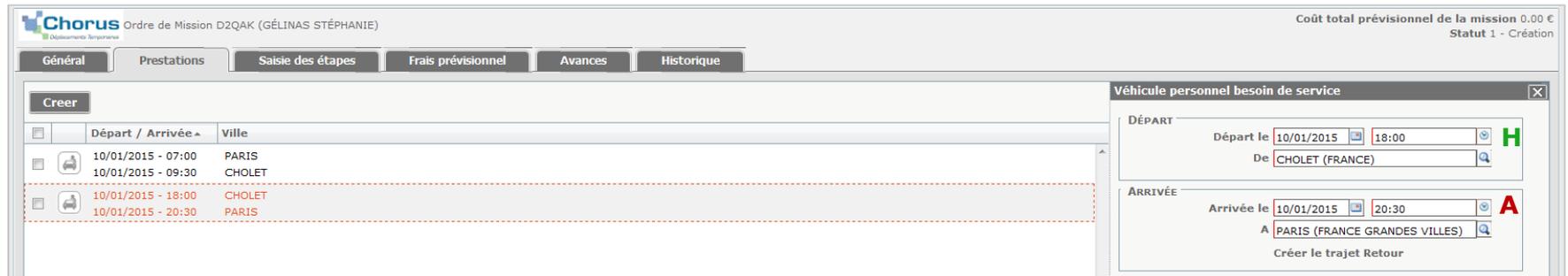
Saisie des étapes

Simplification de la saisie des Prestations

Cinématique cible – Génération automatique des retours dans la même journée



Etape 3 – L'outil génère automatiquement un retour dans la même journée : l'heure de d'arrivée (**A**) est celle indiquée par l'utilisateur à l'étape 1 et l'heure de départ (**H**) est calculée sur la base de la durée du trajet aller.



The screenshot shows the Chorus software interface for mission management. The main window displays a mission order for 'GÉLINAS STÉPHANIE' with a 'Saisie des étapes' (Step Entry) tab selected. A table lists the mission steps:

Départ / Arrivée	Ville
10/01/2015 - 07:00	PARIS
10/01/2015 - 09:30	CHOLET
10/01/2015 - 18:00	CHOLET
10/01/2015 - 20:30	PARIS

A 'Véhicule personnel besoin de service' (Personal vehicle need for service) dialog box is open, showing the return details:

DÉPART
Départ le: 10/01/2015 18:00 **H**
De: CHOLET (FRANCE)

ARRIVÉE
Arrivée le: 10/01/2015 20:30 **A**
A: PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

Créer le trajet Retour



Etape 4 – L'utilisateur constate que les données de retour sont directement affichées, les vérifie et enregistre.

Axes de simplification

1. Saisie des étapes

- Génération automatique des retours dans la même journée
- **Copie des prestations**
- Pré-alimentation des champs de l'onglet « Prestations »

2. Saisie des indemnités kilométriques

3. Circuit de validation

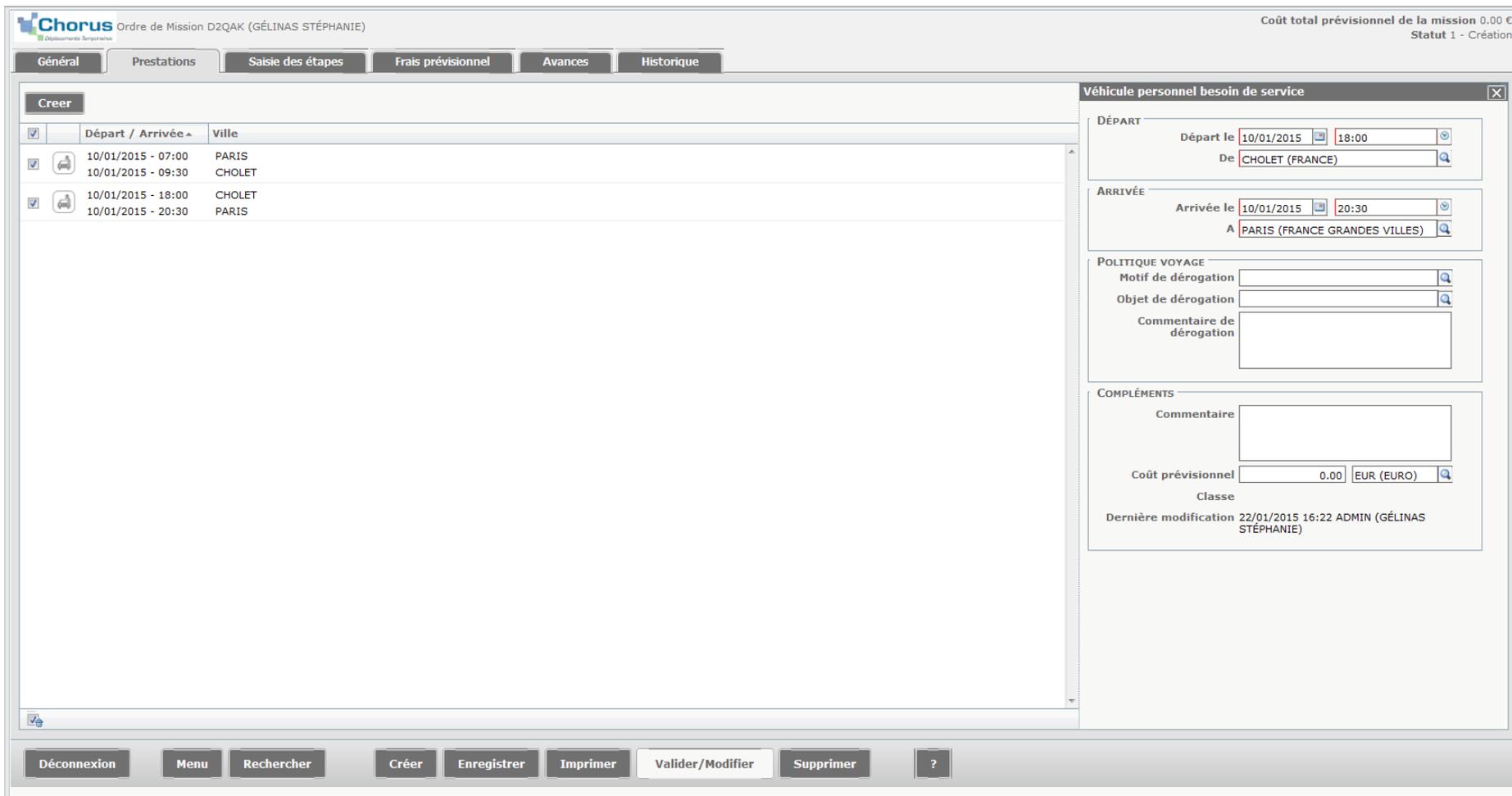
Saisie des étapes

Simplification de la saisie des Prestations

Cinématique cible – Copie des prestations



Etape 1 - L'utilisateur sélectionne la ou les prestations qu'il désire copier puis clique sur le bouton de copie de ligne de prestation.



Chorus Ordre de Mission D2QAK (GÉLINAS STÉPHANIE) Coût total prévisionnel de la mission 0.00 €
Statut 1 - Création

Général | Prestations | **Saisie des étapes** | Frais prévisionnel | Avances | Historique

Creer

<input checked="" type="checkbox"/>	Départ / Arrivée ▲	Ville
<input checked="" type="checkbox"/>	10/01/2015 - 07:00 10/01/2015 - 09:30	PARIS CHOLET
<input checked="" type="checkbox"/>	10/01/2015 - 18:00 10/01/2015 - 20:30	CHOLET PARIS

Véhicule personnel besoin de service

DÉPART
Départ le: 10/01/2015 18:00
De: CHOLET (FRANCE)

ARRIVÉE
Arrivée le: 10/01/2015 20:30
A: PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

POLITIQUE VOYAGE
Motif de dérogation
Objet de dérogation
Commentaire de dérogation

COMPLÉMENTS
Commentaire
Coût prévisionnel: 0.00 EUR (EURO)
Classe
Dernière modification: 22/01/2015 16:22 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Déconnexion | Menu | Rechercher | Créer | Enregistrer | Imprimer | Valider/Modifier | Supprimer | ?

Le bouton de copie sera situé en bas du tableau des prestations, à côté de la corbeille permettant la suppression de lignes de prestations.

Saisie des étapes

Simplification de la saisie des Prestations

Cinématique cible – Copie des prestations



Etape 2 - L'utilisateur complète les nouvelles lignes créées avec les dates et les horaires propres à ces nouvelles prestations.

L'outil duplique les lignes de prestation **avec les lieux de départ et d'arrivée** et le **type de véhicule** de la prestation source.

Axes de simplification

1. Saisie des étapes

- Génération automatique des retours dans la même journée
- Copie des prestations
- **Pré-alimentation des champs de l'onglet « Prestations »**

2. Saisie des indemnités kilométriques

3. Circuit de validation

Pré-requis :

- ▶ La pré-alimentation des champs de l'onglet « Prestations » prend effet lorsque deux conditions sont remplies :
 - la case « Retour dans la même journée » n'est pas sélectionnée ;
 - les prestations ne sont pas des prestations qui ont été copiées.

- ▶ Le comportement de pré-alimentation des champs de l'onglet n'est pas la même dans le cas de la première prestation et dans le cas des prestations suivantes. Les deux situations seront décrites dans la suite de cette présentation.

Règles de gestion principales

▶ **RG 1 : Date de départ = Date d'arrivée**

- Le champ alimenté demeure modifiable par l'utilisateur

▶ **RG 2 : Calcul automatique des horaires sur la base de la durée du trajet aller**

- Dès lors que dans le bloc prestation « Aller », les horaires de départ et d'arrivée sont renseignés, le système détermine la durée de trajet.
- Lors de la création de la prestation retour, dès lors qu'un horaire est renseigné (départ ou arrivée), l'autre horaire est automatiquement et de façon immédiate calculé sur la base de la durée du trajet déterminé dans la prestation « Aller » selon les modalités suivantes :
 - Si l'horaire de départ est renseigné et que l'horaire d'arrivée est vide alors l'horaire d'arrivée est complété automatiquement selon la formule $\text{horaire d'arrivée} = \text{horaire de départ} + \text{durée du trajet}$. L'horaire d'arrivée est ensuite modifiable par l'utilisateur sans effet sur les autres champs du bloc.
 - Si l'horaire d'arrivée est renseigné et que l'horaire de départ est vide alors l'horaire de départ est complété automatiquement selon la formule $\text{horaire de départ} = \text{horaire d'arrivée} - \text{durée du trajet}$. L'horaire de départ est ensuite modifiable par l'utilisateur sans effet sur les autres champs du bloc.

Cas 1 - Première prestation

Règles de remplissage de la fenêtre du trajet « Aller » :

- Bloc « départ » :
 - Cellule « Départ le » : Date de début de mission issue de l'onglet général
 - Cellule « horaire de départ » : Horaire de début de mission issu de l'onglet général
 - Cellule « De » : Résidence administrative ou familiale indiquée dans l'onglet général
- Bloc « arrivée » :
 - Cellule « Arrivée le » : Date similaire à la date de départ (mise à jour automatique en cas de modification)
 - Cellule « horaire d'arrivée » : A saisir par l'utilisateur
 - Cellule « A » : Destination principale de l'onglet général

Chorus Ordre de Mission D2NW7 (GÉLINAS STÉPHANIE)

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Historique

Destination principale: **PAU (FRANCE)**
Type de mission: OM Classique
Objet de la mission: Intervention architecture

Départ le: 10/12/2014 07:00 (11)
Retour le: 20/12/2014 18:00

Enveloppes de moyens: 0224-SG-SAFIG (SG-SCE AFFAIR)
Centre de coûts: CHORUS
Domaine fonctionnel: FEDER-00 (OBJECTIFS DIVERS)

Lieu de départ: FAM (RÉSIDENTIE FAMILIALE)
Lieu de retour: FAM (RÉSIDENTIE FAMILIALE)

Ville de départ: **PARIS**
Ville d'arrivée: PARIS

Indemnités de mission:

Date de création: 11/12/2014 19:14 GÉLINAS STÉPHANIE
Dernière modification: 22/12/2014 14:29 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Pièces Jointes: Aucune donnée n'est disponible

AUTORISATION DE VÉHICULE:
 De service
 Personnel pour besoin de service
 Personnel pour convenance personnelle
 Aucune

Chorus Ordre de Mission D2NW7 (GÉLINAS STÉPHANIE) Coût total prévisionnel de la mission 0.00 € Statut 1 - Création

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Historique

Créer

Départ / Arrivée	Ville
10/12/2014 - 07:00	PARIS
10/12/2014 - 18:00	PAU

DÉPART
Départ le: 10/12/2014 07:00
De: **PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)**

ARRIVÉE
Arrivée le: 10/12/2014
A: **PAU (FRANCE)**

Retour dans la même journée
Créer le trajet Retour

Véhicule personnel besoin de service:
Départ le: 10/12/2014 07:00
De: PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)
ARRIVÉE: Arrivée le: 10/12/2014
A: PAU (FRANCE)
 Retour dans la même journée
Créer le trajet Retour

POLITIQUE VOYAGE:
Moif de dérogation:
Objet de dérogation:
Commentaire de dérogation:

COMPLÉMENTS:
Commentaire:
Coût prévisionnel: 0.00 (EUR (EURO))
Classe:
Dernière modification: 22/12/2014 14:31 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Déconnexion Menu Rechercher Créer Enregistrer Imprimer Valider/Modifier Supprimer ?

Cas 1 - Première prestation

Règles de remplissage de la fenêtre du trajet « Retour » :

- Bloc « départ » :
 - Cellule « Départ le » : Date de fin de mission issue de l'onglet général
 - Cellule « horaire de départ » : Calcul automatique en fonction du trajet des horaires indiqués dans le trajet « Aller » - **Nouveau**
 - Cellule « De » : Destination de la cellule « A » du bloc « Arrivée » du trajet « Aller »
- Bloc « arrivée » :
 - Cellule « Arrivée le » : Date similaire à la date de départ (mise à jour automatique en cas de modification)
 - Cellule « horaire d'arrivée » : Horaire de fin de mission issu de l'onglet général
 - Cellule « A » : Ville indiquée dans la cellule « De » de la fenêtre Aller

Chorus Ordre de Mission D2NW7 (GÉLINAS STÉPHANIE)

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Historique

Destination principale : PAU (FRANCE) Départ le : 10/12/2014 07:00 (11)

Type de mission : OM Classique Retour le : 20/12/2014 18:00

Objet de la mission : Intervention architecture Commentaire : Intervention architecture

Enveloppes de moyens : 0224-SG-SAFIG (SG-SCE AFFAIR) Codes Projet / Formation :

Centre de coûts : CHORUS Axe ministériel 1 :

Domaine fonctionnel : FEDER-00 (OBJECTIFS DIVERS) Activité : 021501000501 (MOYENS AUTRE)

Lieu de départ : FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) Ville de départ : PARIS

Lieu de retour : FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) Ville d'arrivée : PARIS

Axe ministériel 2 :

Date de création : 11/12/2014 19:14 GÉLINAS STÉPHANIE Dernière modification : 22/12/2014 14:29 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Indemnités de mission :

Pièces Jointes : Pièces Jointes Date d'intégration : Date de réception : Taille (Ko) : Aucune donnée n'est disponible

Rattacher

AUTORISATION DE VÉHICULE

De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune

DÉPART

Départ le : 10/12/2014 07:00

De : PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

ARRIVÉE

Arrivée le : 10/12/2014 12:00

A : PAU (FRANCE)

Retour dans la même journée

Créer le trajet Retour

Trajet Aller

DÉPART

Départ le : 20/12/2014 13:00

De : PAU (FRANCE)

ARRIVÉE

Arrivée le : 20/12/2014 18:00

A : PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

Trajet Retour

Cas 2 - Prestations suivantes

Règles de remplissage de la fenêtre du trajet « Aller » :

- Bloc « départ » :
 - Cellule « Départ le » : A saisir par l'utilisateur - **Nouveau**
 - Cellule « horaire de départ » : A saisir par l'utilisateur
 - Cellule « De » : A saisir par l'utilisateur - **Nouveau**
- Bloc « arrivée » :
 - Cellule « Arrivée le » : Date similaire à la date de départ (mise à jour automatique en cas de modification)
 - Cellule « horaire d'arrivée » : A saisir par l'utilisateur - **Nouveau**
 - Cellule « A » : A saisir par l'utilisateur - **Nouveau**

Chorus Ordre de Mission D2NW7 (GÉLINAS STÉPHANIE)

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Historique

Destination principale PAU (FRANCE) Départ le 10/12/2014 07:00 (11)

Type de mission OM Classique Retour le 20/12/2014 18:00

Objet de la mission Intervention architecture Commentaire Intervention architecture

Enveloppes de moyens 0224-SG-SAFIG (SG-SCE AFFAIR) Codes Projet / Formation

Centre de coûts CHORUS Axe ministériel 1

Domaine fonctionnel FEDER-00 (OBJECTIFS DIVERS E) Activité 021501000501 (MOYENS AUTRE)

Lieu de départ FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) Ville de départ PARIS

Lieu de retour FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) Ville d'arrivée PARIS

Axe ministériel 2 Indemnités de mission

Date de création 11/12/2014 19:14 GÉLINAS STÉPHANIE Dernière modification 22/12/2014 14:29 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Pièces Jointes	Date d'intégration	Date de réception	Taille (Ko)
Aucune donnée n'est disponible			

Rattacher

AUTORISATION DE VÉHICULE

De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune

Chorus Ordre de Mission D2NW7 (GÉLINAS STÉPHANIE) Coût total prévisionnel de la mission 0,00 €

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Historique

Véhicule personnel besoin de service

Créer

Départ / Arrivée	Ville
10/12/2014 - 07:00	PARIS
10/12/2014 - 12:00	PAU
20/12/2014 - 13:00	PAU
20/12/2014 - 18:00	PARIS

ARRIVÉE

Arrivée le

A

Créer le trajet Retour

Retour dans la même journée

Commentaire de dérogation

Date de dérogation

Collaborationnel 0.00 EUR (EURO)

Classe 22/12/2014 15:49 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Décomposon Menu Rechercher Créer Enregistrer Imprimer Valider/Modifier Supprimer

Retour dans la même journée

Créer le trajet Retour

Cas 2 - Prestations suivantes

Règles de remplissage de la fenêtre du trajet « Retour » :

- Bloc « départ » :
 - Cellule « Départ le » : A saisir par l'utilisateur - **Nouveau**
 - Cellule « horaire de départ » : A saisir par l'utilisateur
 - Cellule « De » : Destination de la cellule « A » du bloc « Arrivée » du trajet « Aller »
- Bloc « arrivée » :
 - Cellule « Arrivée le » : Date similaire à la date de départ (mise à jour automatique en cas de modification)
 - Cellule « horaire d'arrivée » : A saisir par l'utilisateur - **Nouveau**
 - Cellule « A » : ville indiquée dans la cellule « De » de la fenêtre Aller

Trajet Aller

Trajet Retour

Axes de simplifications

1. Saisie des étapes

- Génération automatique des retours dans la même journée
- Copie des prestations
- Pré-alimentation des champs de l'onglet « Prestations »

2. Saisie des indemnités kilométriques

3. Circuit de validation

RETOUR UTILISATEUR

- Lorsqu'un utilisateur souhaite justifier des indemnités de repas et nuitées, il remplit les onglets « Général » et « Prestations », qui alimentent automatiquement l'onglet « Saisie des étapes » avec les informations liées à son déplacement.
- Lorsqu'il souhaite justifier des indemnités de frais kilométriques, il saisit des informations liées au même déplacement dans l'onglet « IKM ».
- L'utilisateur est ainsi dans une situation de double saisie. L'objectif est donc de pré-alimenter les trajets dans l'onglet « Indemnités kilométriques » sur la bases des informations déjà saisies par ailleurs.

Précisions

Le calcul des indemnités (repas et nuitées) et des indemnités kilométriques ne reposent pas sur les mêmes informations / justificatifs et ne nécessitent pas le même niveau de détail :

- Le calcul des indemnités repose sur les dates et horaires de départ et de retour à la résidence administrative ou familiale.
- Le calcul des frais kilométriques ne tient pas compte des horaires mais du nombre de kilomètres parcourus et du barème.



Onglet Prestations

- Description des **trajets** pour demande d'achat (train, avion, bateau)
- Description des **trajets en véhicule** (« Personnel pour besoin de service » et « Personnel pour convenance personnelle »)
- Demande d'achat pour hébergement, autres.

Onglet Etapes

- Etapes définies sur la base des informations contenues dans les onglets « Général » et « Prestation » (bouton : « Générer les étapes »).

Onglet IKM

- Pour chaque indemnité kilométrique :
- **Véhicule** : reprise des information de l'onglet général.
 - Saisie de « **trajets** » (lieu, date, nombre de km etc.)

Onglet Frais prévisionnels

- Indemnités hors IKM définies automatiquement sur la base des **étapes**.
- Indemnités non modifiables – suppression par ligne de « Déduction ».
- Indemnités IKM définies automatiquement sur la base des trajets de **l'onglet IKM**.
- Indemnités non modifiables au niveau de l'onglet Frais → modification uniquement dans l'onglet IKM, ainsi que l'onglet « Etapes » ou « Prestations ».

PRINCIPES CLÉS



- 1. Utiliser les informations saisies dans l'onglet « Prestations » pour pré-alimenter les trajets dans l'onglet « Indemnités kilométriques » ou, à défaut de prestations, utiliser les informations contenues dans l'onglet « Général » ;**
 - 2. Ajouter un bouton « Générer indemnités » dans l'onglet « Indemnités kilométriques » afin de générer les trajets sur la base de prestations ou, à défaut, de l'onglet « Général » ;**
-  **N'exploiter que les prestations de type véhicule personnel lors de l'utilisation du bouton « Générer indemnité ».**



Nouveau !

Onglet Général

- Sélection d'un véhicule personnel (« Personnel pour besoin de service » ou « Personnel pour convenance personnelle »)
- Affichage de l'onglet « Indemnités kilométriques »

Onglet Prestations

1. Prestation(s) de type véhicule personnel

2. Prestation(s) autre que de type véhicule personnel

3. Pas de prestation

Comportement 1

Onglet Indemnités kilométriques

indemnité »

- Génération d'une indemnité kilométrique avec la création d'autant de lignes de trajet que de prestations de véhicules de type personnel.
 - Pour chaque trajet, la colonne « Nb de trajet » est automatiquement remplie à 1 et non modifiable et le commentaire est repris.
 - Ajout du nombre de kilomètres par l'utilisateur et recopie de l'étape.
2. Possibilité d'ajouter manuellement d'autres indemnités via le bouton « Ajouter indemnité »

Comportement 2

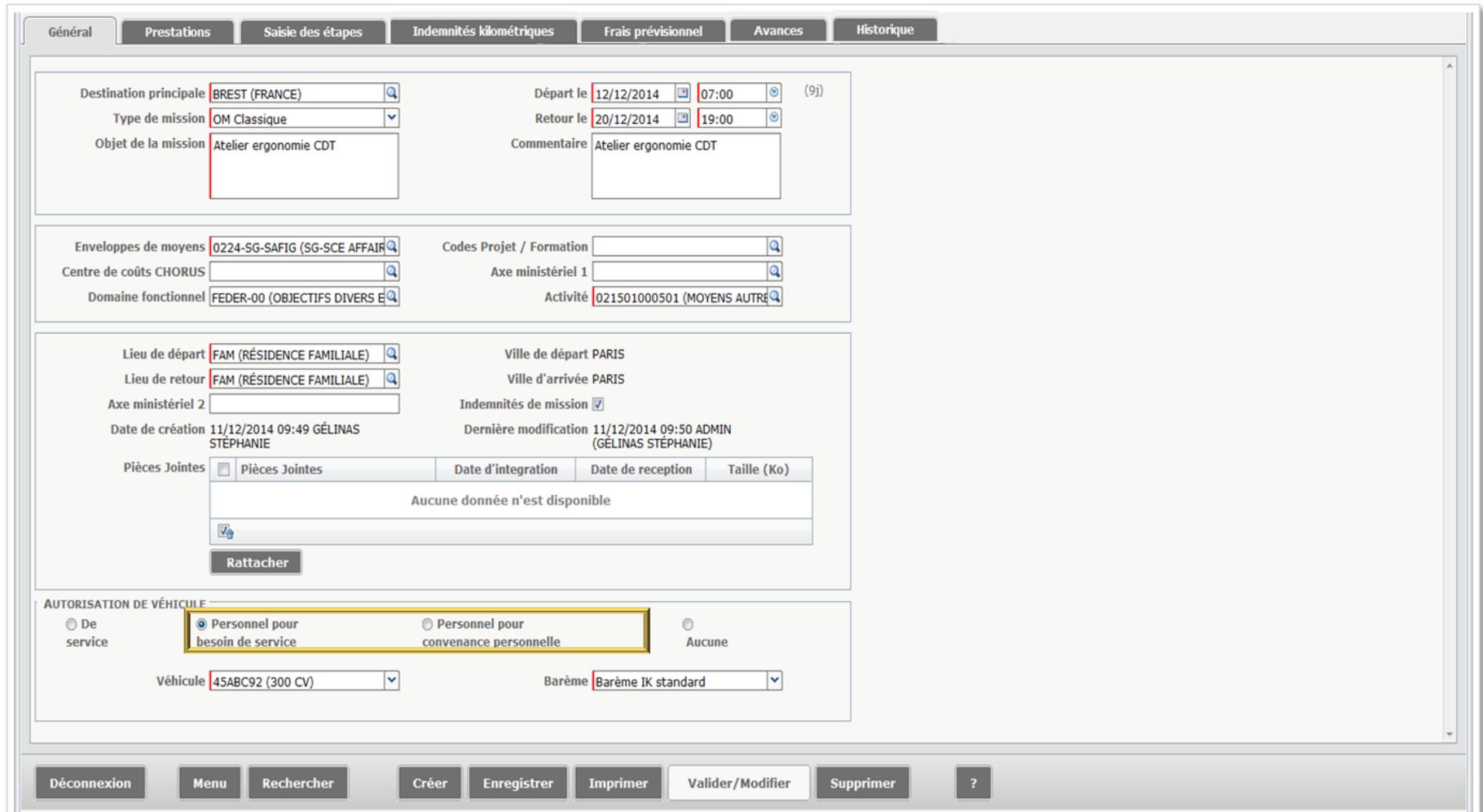
Onglet Indemnités kilométriques

1. Activation du bouton « **Générer indemnité** »
 - Création automatique d'une indemnité avec deux lignes de trajets reprenant les informations de l'onglet Général
 - Trajet 1 : Résidence de départ - Destination principale
 - Trajet 2 : Destination principale - Résidence de retour
 - Pour chaque trajet, la colonne « Nb de trajet » est automatiquement remplie à 1 et non modifiable.
 - Ajout du nombre de kilomètres par l'utilisateur
2. Possibilité d'ajouter manuellement d'autres indemnités via le bouton « Ajouter indemnité »

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 1. avec prestations de type véhicule personnel

1. Onglet Général : pas de modification du fonctionnement actuel



The screenshot shows the 'Général' tab of a software interface for managing IKM (Indemnités Kilométriques). The interface is divided into several sections with various input fields and buttons.

Navigation tabs: Général (selected), Prestations, Saisie des étapes, Indemnités kilométriques, Frais prévisionnel, Avances, Historique.

Destination principale: BREST (FRANCE) [Search icon]

Type de mission: OM Classique [Dropdown]

Objet de la mission: Atelier ergonomie CDT [Text area]

Départ le: 12/12/2014 [Calendar icon] 07:00 [Clock icon] (9j)

Retour le: 20/12/2014 [Calendar icon] 19:00 [Clock icon]

Commentaire: Atelier ergonomie CDT [Text area]

Enveloppes de moyens: 0224-SG-SAFIG (SG-SCE AFFAIR) [Search icon]

Centre de coûts CHORUS: [Search icon]

Domaine fonctionnel: FEDER-00 (OBJECTIFS DIVERS E) [Search icon]

Codes Projet / Formation: [Search icon]

Axe ministériel 1: [Search icon]

Activité: 021501000501 (MOYENS AUTRE) [Search icon]

Lieu de départ: FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) [Search icon]

Ville de départ: PARIS

Lieu de retour: FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) [Search icon]

Ville d'arrivée: PARIS

Axe ministériel 2: [Text field]

Indemnités de mission:

Date de création: 11/12/2014 09:49 GÉLINAS STÉPHANIE

Dernière modification: 11/12/2014 09:50 ADMIN (GÉLINAS STÉPHANIE)

Pièces Jointes: Pièces Jointes

Date d'intégration	Date de réception	Taille (Ko)
Aucune donnée n'est disponible		

[Search icon]

Rattacher [Button]

AUTORISATION DE VÉHICULE

De service

Personnel pour besoin de service

Personnel pour convenance personnelle

Aucune

Véhicule: 45ABC92 (300 CV) [Dropdown]

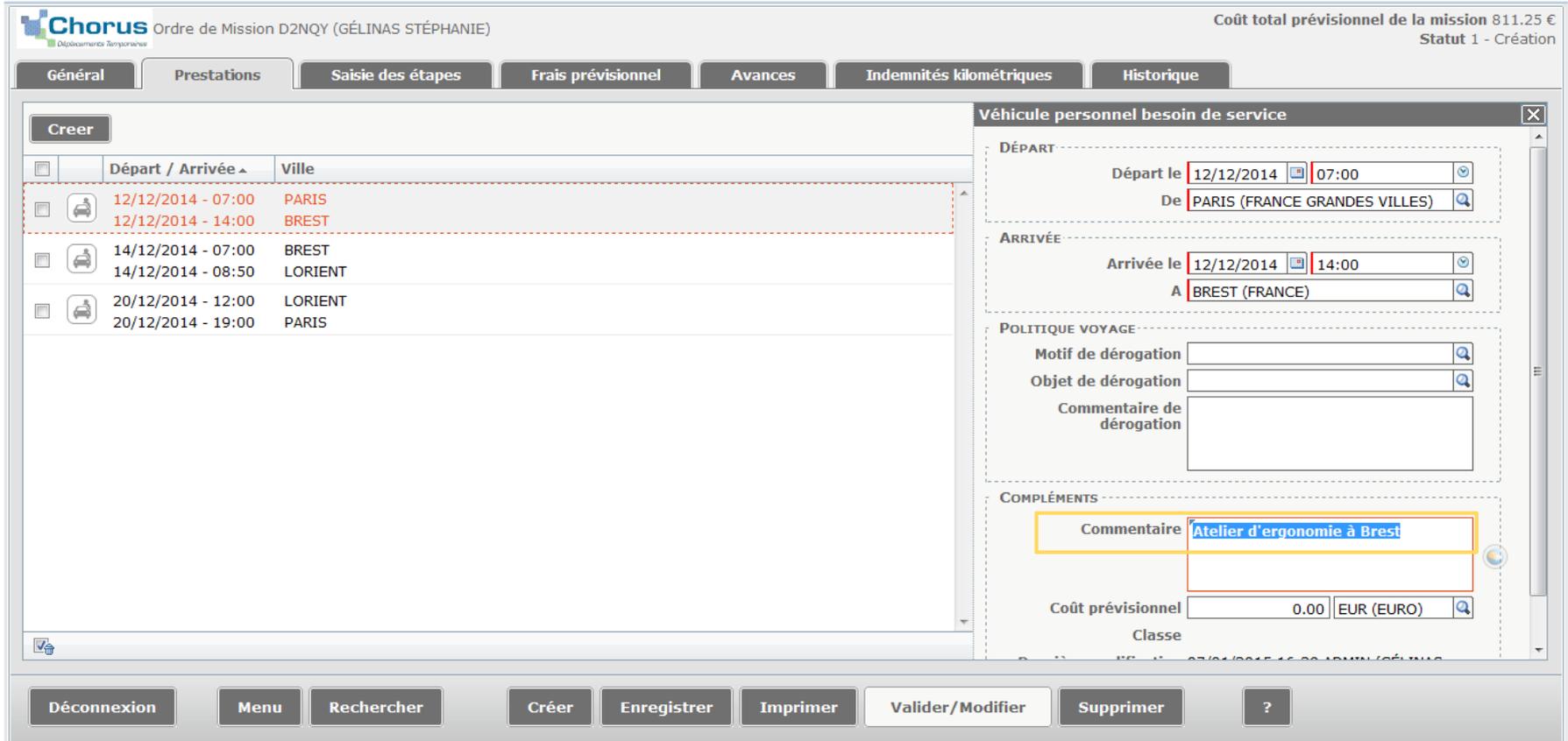
Barème: Barème IK standard [Dropdown]

Buttons: Déconnexion, Menu, Rechercher, Créer, Enregistrer, Imprimer, Valider/Modifier, Supprimer, ?

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 1. avec prestations de type véhicule personnel

2. Onglet Prestations : pas de modification du fonctionnement actuel



The screenshot displays the Chorus software interface for mission management. The main window shows the 'Prestations' tab with a table of travel segments. A dialog box titled 'Véhicule personnel besoin de service' is open, detailing the departure and arrival information for a personal vehicle service.

Chorus Ordre de Mission D2NQY (GÉLINAS STÉPHANIE) Coût total prévisionnel de la mission 811.25 €
Statut 1 - Création

Général **Prestations** Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Indemnités kilométriques Historique

Créer

	Départ / Arrivée ▲	Ville
<input type="checkbox"/>	12/12/2014 - 07:00	PARIS
<input type="checkbox"/>	12/12/2014 - 14:00	BREST
<input type="checkbox"/>	14/12/2014 - 07:00	BREST
<input type="checkbox"/>	14/12/2014 - 08:50	LORIENT
<input type="checkbox"/>	20/12/2014 - 12:00	LORIENT
<input type="checkbox"/>	20/12/2014 - 19:00	PARIS

Véhicule personnel besoin de service

DÉPART

Départ le 12/12/2014 07:00
De PARIS (FRANCE GRANDES VILLES)

ARRIVÉE

Arrivée le 12/12/2014 14:00
A BREST (FRANCE)

POLITIQUE VOYAGE

Motif de dérogation
Objet de dérogation
Commentaire de dérogation

COMPLÉMENTS

Commentaire Atelier d'ergonomie à Brest

Coût prévisionnel 0.00 EUR (EURO)
Classe

Déconnexion Menu Rechercher Créer Enregistrer Imprimer Valider/Modifier Supprimer ?

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 1. **avec** prestations de type véhicule personnel

3. Onglet Indemnités kilométriques

L'onglet « Indemnités kilométriques » sera placé **avant** l'onglet « Frais prévisionnels »

New ! Dans l'onglet IKM ajout d'un bouton « **Générer indemnité** »

Le lien « Créer un ikm » devient un bouton « **Ajouter une indemnité** »

1 Activation du bouton « Générer indemnité »

Coût total prévisionnel de la mission 811.25 €
Statut 1 - Création

2 Génération **automatique** d'un pavé indemnité km à partir des informations précédemment saisies.

3 L'utilisateur **doit préciser le nombre de km** par trajet.

Indemnités (600 Kilomètres – 60 EUR)

Véhicule: 45ABC92 (300 CV) | Barème kilométrique: Barème 2 roues standard

Nb de km autorisés: 0 Kilomètres | Nb de km déclarés: 0 Kilomètres | Lien vers un distancier

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
10	12/12/2014	Paris-Brest	...	1	Atelier d'ergonomie à Brest
20	14/12/2014	Brest-Lorient	...	1	Déplacement d'atelier ergon...
30	20/12/2014	Lorient-Paris	...	1	Atelier d'ergonomie à Lorient
...

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 1. avec prestations de type véhicule personnel

3. Onglet Indemnités kilométriques : alimentation

Onglet « Prestations »

Prestation / Classe	Départ / Arrivée	Ville
Véhicule personnel besoin de service	12/12/2014 - 07:00 12/12/2014 14:00	PARIS (FRGV) BREST (FR)
Véhicule personnel besoin de service	14/12/2014 - 07:00 14/12/2014 - 08:50	BREST (FR) LORIENT (FR)
Véhicule personnel besoin de service	20/12/2014 - 12:00 20/12/2014 - 19:00	LORIENT (FR) PARIS (FRGV)

Onglet « Indemnités kilométriques »

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
10	12/12/2014	Paris-Brest	300	1	Atelier d'ergonomie à Brest
20	14/12/2014	Brest-Lorient	50	1	Déplacement atelier d'ergonomie à Lorient
30	20/12/2014	Lorient-Paris	250	1	Atelier d'ergonomie à Lorient

— Automatique
- - - Manuel

Règles d'alimentation de l'onglet « Indemnités kilométriques »

- La génération semi-automatique ne concerne que les prestations de type véhicule personnel dans l'onglet « Prestations ».

Pour ces lignes de prestations :

- La colonne « **Date** » de l'onglet **IKM** reprend le champ « **Date d'arrivée** » de l'étape de l'onglet « **Prestations** ».
- La colonne « **Trajet** » de l'onglet **IKM** reprend le lieu de départ et d'arrivée de la prestation « véhicule personnel » de l'onglet « **Prestations** ».
- L'utilisateur renseigne le **nombre de km**.
- Pour chaque trajet, la colonne « Nb de trajets » est valorisée à 1 automatiquement et est non modifiable.
- La colonne « commentaires » reprend les commentaires des prestations et est modifiable.



Même logique que pour « Générer les frais », à chaque usage du bouton « Générer indemnité » :

- Les informations précédemment créées par ce biais sont écrasées ;
- Les indemnités kilométriques ajoutée manuellement ne sont pas écrasées.

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 1. **avec** prestations de type véhicule personnel

3. Onglet Indemnités kilométriques : gestion par bloc



Chaque bloc généré automatiquement ou manuellement peut être supprimé grâce au bouton « poubelle »

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
10	12/12/2014	Paris-Brest	300	1	Ablatier d'urgence à Brest
20	14/12/2014	Brest-Lorient	50	1	Déplacement atelier d'urgence à Lorient
30	20/12/2014	Lorient-Paris	250	1	Ablatier d'urgence à Lorient

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
10	16/12/2014	Lorient-Hennebont	10	2	AR intervention

En cliquant sur la poubelle, l'utilisateur fera disparaître le bloc dans son entier.

Si le bloc « Indemnités » a été supprimé, il peut être généré à nouveau au moyen du bouton « Générer indemnité »

3. Onglet Indemnités kilométriques : gestion par lignes



Le bloc « Indemnité » contient les lignes de trajet issues des **prestations**.

Des lignes peuvent être :

► Soit ajoutées

<input type="checkbox"/>	N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
<input type="checkbox"/>	10	12/12/2014	Paris-Brest	300	1	Atelier d'ergonomie à Brest
<input type="checkbox"/>	20	14/12/2014	Brest-Lorient	50	1	Déplacement atelier d'ergonon
<input type="checkbox"/>	30	20/12/2014	Lorient-Paris	250	1	Atelier d'ergonomie à Lorient
<input type="checkbox"/>	

<input type="checkbox"/>	N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
<input type="checkbox"/>	10	12/12/2014	Paris-Brest	300	1	Atelier d'ergonomie à Brest
<input type="checkbox"/>	20	14/12/2014	Brest-Lorient	50	1	Déplacement atelier d'ergonon
<input type="checkbox"/>	40	15/12/2014	Lorient-Ploemeur	5	1	Atelier d'ergonomie à Ploemeu
<input type="checkbox"/>	50	16/12/2014	Ploemeur-Lorient	5	1	Atelier d'ergonomie à Lorient
<input type="checkbox"/>	30	20/12/2014	Lorient-Paris	250	1	Atelier d'ergonomie à Lorient
<input type="checkbox"/>	

► Soit supprimées

<input type="checkbox"/>	N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
<input type="checkbox"/>	10	12/12/2014	Paris-Brest	300	1	Atelier d'ergonomie à Brest
<input type="checkbox"/>	20	14/12/2014	Brest-Lorient	50	1	Déplacement atelier d'ergonon
<input checked="" type="checkbox"/>	30	20/12/2014	Lorient-Paris	250	1	-
<input type="checkbox"/>	



Si l'utilisateur appuie à nouveau sur le bouton « **Générer indemnité** », le bloc « Indemnité » sera généré à nouveau avec les informations issues des prestations. Les lignes modifiées manuellement (supprimées ou ajoutées) **ne seront pas générées**.

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 1. avec prestations de type véhicule personnel

4. Onglet Frais prévisionnels : pas de modification du fonctionnement actuel

Chorus Ordre de Mission D2NQY (GÉLINAS STÉPHANIE) Coût total prévisionnel de la mission 813.65 €
Statut 1 - Création

Général Prestations Saisie des étapes **Frais prévisionnel** Avances Indemnités kilométriques Historique

Créer Générer frais

<input type="checkbox"/>	Date	Type de frais ^	Commentaire	Qté	Montant TTC	Montant
<input type="checkbox"/>	12/12/2014	IRM Indemnité de déjeuner Métropole	BREST(FR)/12/12/2014-14/12/2014	2	30.50 €	30.50 € ^
<input type="checkbox"/>	14/12/2014	IRM Indemnité de déjeuner Métropole	LORIENT(FR)/14/12/2014-20/12/2014	7	106.75 €	106.75 €
<input type="checkbox"/>	12/12/2014	IDM Indemnité de dîner Métropole	BREST(FR)/12/12/2014-14/12/2014	2	30.50 €	30.50 €
<input type="checkbox"/>	14/12/2014	IDM Indemnité de dîner Métropole	LORIENT(FR)/14/12/2014-20/12/2014	6	91.50 €	91.50 €
<input type="checkbox"/>	12/12/2014	INM Indemnité de nuitée Métropole	BREST(FR)/12/12/2014-14/12/2014	2	120.00 €	120.00 €
<input type="checkbox"/>	14/12/2014	INM Indemnité de nuitée Métropole	LORIENT(FR)/14/12/2014-20/12/2014	6	360.00 €	360.00 €
<input type="checkbox"/>	12/12/2014	IKM Indemnité kilométrique		600	72.00 €	72.00 €
<input type="checkbox"/>	16/12/2014	IKM Indemnité kilométrique		20	2.40 €	2.40 €

Les frais liés aux indemnités kilométriques sont ajoutés automatiquement.

Total des frais prévisionnels (8) 813.65 €

Déconnexion Menu Rechercher Créer Enregistrer Imprimer Valider/Modifier Supprimer ?

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 2. sans prestation de type véhicule personnel

1. Onglet Général : pas de modification du fonctionnement actuel

 Ordre de Mission D2MJH (FREMOT JULIEN) Coût total prévisionnel de la mission 187.75 €
Statut 1 - Création

Général | Prestations | Saisie des étapes | Frais prévisionnel | Avances | Indemnités kilométriques | Historique

Destination principale: NANTES (FRANCE GRANDES VIL) Départ le: 23/12/2014 05:00 (2j)
Type de mission: OM Classique
Objet de la mission: Simplification des IKM
Cas 2 - Sans prestation

Retour le: 24/12/2014 18:00
Commentaire:

Enveloppes de moyens: MIN-099-BE (ENVELOPPE BURE) Codes Projet / Formation: SRH-FOR (FORMATION PILOTÉE)
Centre de coûts CHORUS: CCCSG00075 (SECRÉTARIAT GÉ) Axe ministériel 1: 09-AF510 (INFORMATIQUE)
Domaine fonctionnel: 0112-04-02 (SOUTIEN) Activité: 01410000BA01 (BATT)

Lieu de départ: FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) Ville de départ: PARIS
Lieu de retour: FAM (RÉSIDENCE FAMILIALE) Ville d'arrivée: PARIS
Axe ministériel 2:
Indemnités de mission:

Date de création: 15/12/2014 18:32 GÉLINAS STEPHANIE
Dernière modification: 15/12/2014 18:38 ADMIN (GÉLINAS STEPHANIE)

Pièces Jointes	Date d'intégration	Date de réception	Taille (Ko)
Aucune donnée n'est disponible			

AUTORISATION DE VÉHICULE

De service Personnel pour besoin de service Personnel pour convenance personnelle Aucune

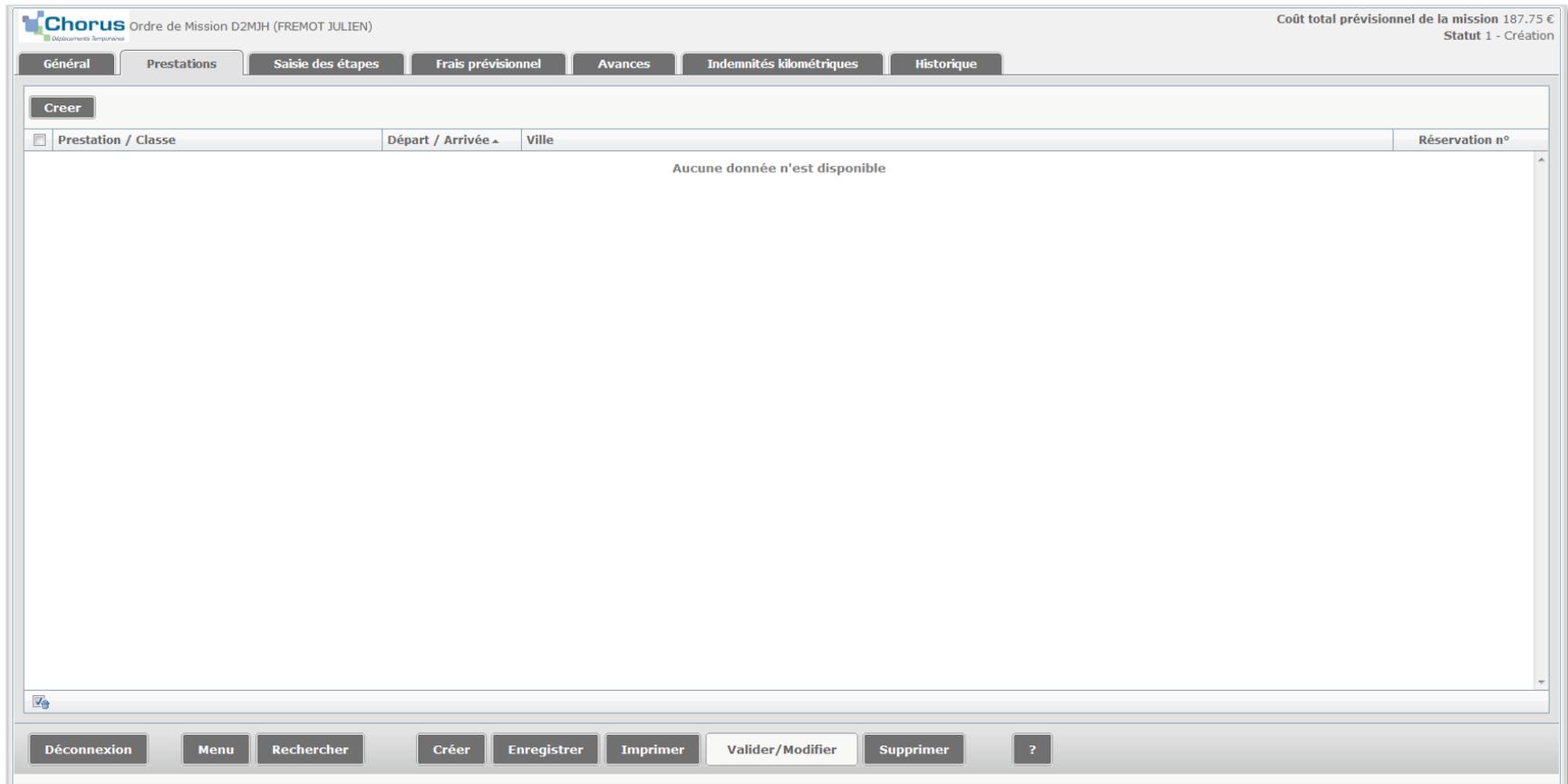
Véhicule: 345-SRT-95 (500 CV) Barème: Barème 2 roues standard

Déconnexion | Menu | Rechercher | Créer | Enregistrer | Imprimer | Valider/Modifier | Supprimer | ?

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 2. sans prestation de type véhicule personnel

2. Onglet Prestations : l'onglet « Prestations » est vide ou comporte des prestations autres que véhicule personnel (*exemple : train*)



Chorus Ordre de Mission D2MJH (FREMOT JULIEN) Coût total prévisionnel de la mission 187.75 €
Statut 1 - Création

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Indemnités kilométriques Historique

Créer

<input type="checkbox"/>	Prestation / Classe	Départ / Arrivée ^	Ville	Réservation n°
Aucune donnée n'est disponible				

Déconnexion Menu Rechercher Créer Enregistrer Imprimer Valider/Modifier Supprimer ?

3. Onglet Indemnités kilométriques

Chorus Ordre de Mission D2MJH (FREMOT JULIEN) Coût total prévisionnel de la mission 190.15 €
Statut 1 - Création

Général | Prestations | Saisie des étapes | Frais prévisionnel | Avances | **Indemnités kilométriques** | Historique

Générer indemnité | Ajouter une indemnité

Indemnités (600 Kilomètres – 72.0 EUR)

Véhicule: 345-SRT-95 (500 CV) | Barème kilométrique: Barème 2 roues standard

Nb de km autorisés: 0 Kilomètres | Nb de km déclarés: 0 Kilomètres | Lien vers un distancier

Commentaire

3 L'utilisateur doit préciser le nombre de km par trajet.

<input type="checkbox"/>	N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/>	10	23/12/2014	PARIS - NANTES	...	1	...
<input checked="" type="checkbox"/>	20	24/12/2014	NANTES - PARIS	...	1	...
<input type="checkbox"/>

Indemnités (20 Kilomètres – 2.40 EUR)

Véhicule: 345-SRT-95 (500 CV) | Barème kilométrique: Barème 2 roues standard

Nb de km autorisés: 0 Kilomètres | Nb de km déclarés: 0 Kilomètres | Lien vers un distancier

Commentaire

<input type="checkbox"/>	N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
<input checked="" type="checkbox"/>	10	23/12/2014	Nantes-Doulon	10	2	Déplacement
<input type="checkbox"/>

Déconnexion | Menu | Rechercher | Créer | Enregistrer | Imprimer | Valider/Modifier | Supprimer | ?

1 Activation du bouton « Générer indemnité »

2 Activation du bouton « Ajouter une indemnité »

3. Onglet Indemnités kilométriques : alimentation

Onglet « Prestations »

Chorus Ordre de Mission D2MJH (FREMOT JULIEN)

Général Prestations Saisie des étapes Frais prévisionnel Avances Indemnités kilométriques Historique

Destination principale NANTES (FRANCE GRANDES VILLES) Départ le 23/12/2014 05:00 (2i)
Type de mission OM Classique Retour le 24/12/2014 18:00
Objet de la mission Simplification des IKM Cas 2 - Sans prestation
Commentaire

Enveloppes de moyens MIN-099-BE (ENVELOPPE BUREAU) Codes Projet / Formation SRH-FOR (FORMATION PILOTÉE)
Centre de coûts CHORUS CCGS00075 (SECRÉTARIA GÉNÉRAL) Axe ministériel 1 09-AF510 (INFORMATIQUE)
Domaine fonctionnel 0112-04-02 (SOUTIEN) Activité 01410000BA01 (BATT)

Lieu de départ FAM (RÉSIDENTIE FAMILIALE) Ville de départ PARIS
Lieu de retour FAM (RÉSIDENTIE FAMILIALE) Ville d'arrivée PARIS
Axe ministériel 2
Date de création 15/12/2014 18:32 GÉLINAS STEPHANIE Dernière modification 15/12/2014 19:31 ADMIN (GÉLINAS STEPHANIE)
Pièces Jointes Pièces Jointes Date d'intégration Date de réception Taille (Ko)
Aucune donnée n'est disponible

Rattacher

Onglet « Indemnités kilométriques »

Général Indemnités kilométriques Historique

Générer indemnité

N°	Date	Trajet	Km remboursé	Nb de trajets	Commentaire
10	23/12/2014	PARIS - NANTES	300	1	...
20	24/12/2014	NANTES - PARIS	300	1	...
...

— Automatique
- - - Manuel

Règles d'alimentation de l'onglet « Indemnités kilométriques »

- La génération semi-automatique ne concerne que les prestations de type véhicule personnel dans l'onglet « Prestations ».

Pour ces lignes de prestations :

- La colonne « **Date** » de l'onglet **IKM** reprend les champs « **Départ le** » pour la première ligne et « **Retour le** » pour la deuxième ligne à partir de l'onglet « **Général** ».
- La colonne « **Trajet** » de l'onglet **IKM** reprend la résidence de départ et la destination principale de l'onglet « **Général** ».
- L'utilisateur renseigne le **nombre de km**.
- Pour chaque trajet, la colonne « Nb de trajet » est valorisée à 1 automatiquement et non modifiable.



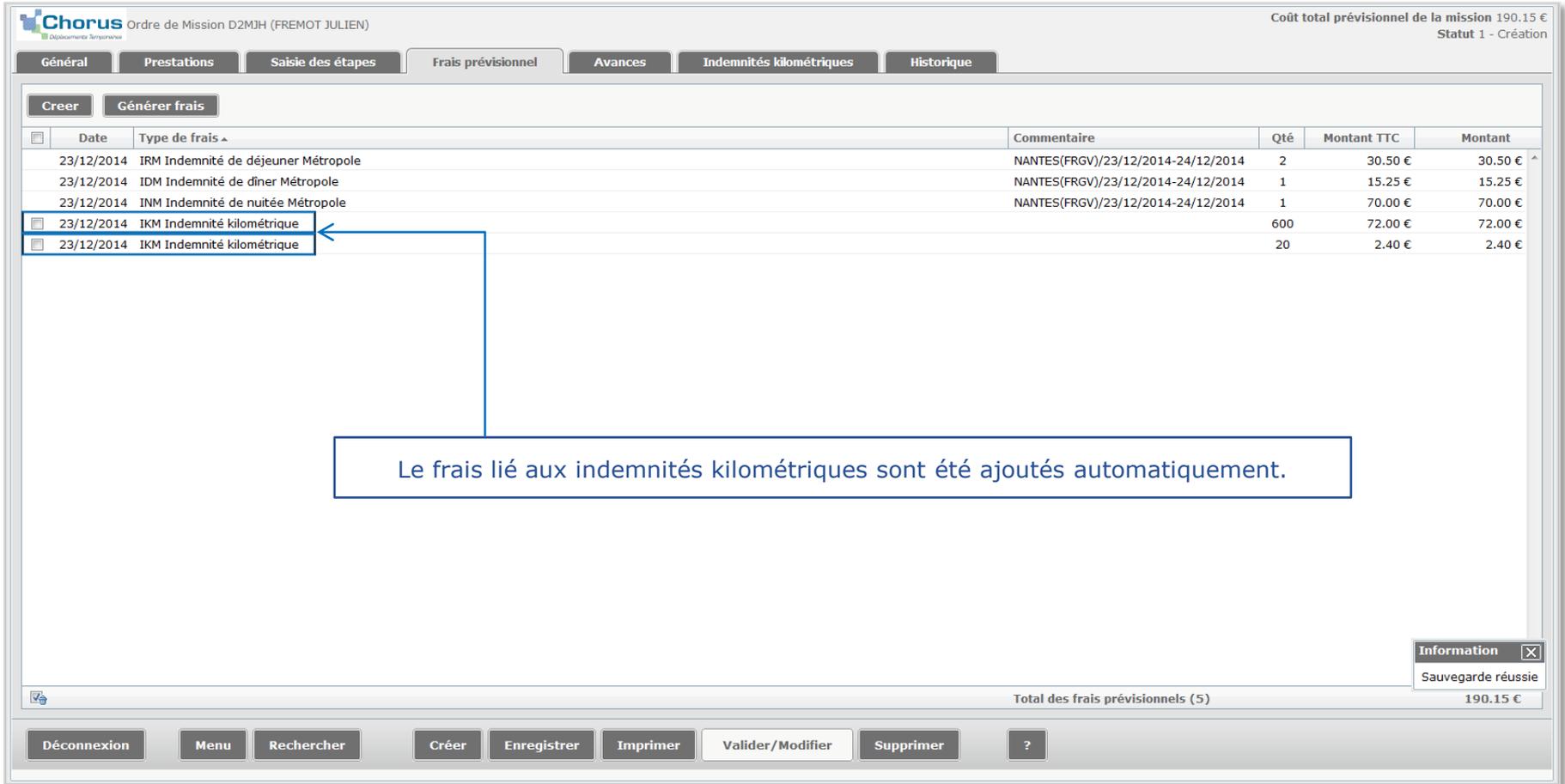
Même logique que pour « Générer les frais », à chaque usage du bouton « Générer indemnité » :

- Les informations précédemment créées par ce biais sont écrasées ;
- Les indemnités kilométriques ajoutées manuellement ne sont pas écrasées.

Simplification de la saisie des IKM

Comportement 2. sans prestation de type véhicule personnel

4. Onglet Frais prévisionnels : pas de modification du fonctionnement actuel



Chorus Ordre de Mission D2MJH (FREMOT JULIEN) Coût total prévisionnel de la mission 190.15 €
Statut 1 - Création

Général Prestations Saisie des étapes **Frais prévisionnel** Avances Indemnités kilométriques Historique

Créer Générer frais

Date	Type de frais	Commentaire	Qté	Montant TTC	Montant
23/12/2014	IRM Indemnité de déjeuner Métropole	NANTES(FRGV)/23/12/2014-24/12/2014	2	30.50 €	30.50 €
23/12/2014	IDM Indemnité de dîner Métropole	NANTES(FRGV)/23/12/2014-24/12/2014	1	15.25 €	15.25 €
23/12/2014	INM Indemnité de nuitée Métropole	NANTES(FRGV)/23/12/2014-24/12/2014	1	70.00 €	70.00 €
23/12/2014	IKM Indemnité kilométrique		600	72.00 €	72.00 €
23/12/2014	IKM Indemnité kilométrique		20	2.40 €	2.40 €

Le frais lié aux indemnités kilométriques sont été ajoutés automatiquement.

Information [X]
Sauvegarde réussie

Total des frais prévisionnels (5) 190.15 €

Déconnexion Menu Rechercher Créer Enregistrer Imprimer Valider/Modifier Supprimer ?

SYNTHÈSE



- 1. Utiliser les informations saisies dans l'onglet « Prestations » pour pré-alimenter des trajets dans l'onglet « Indemnités kilométriques » ou à défaut de prestations utiliser les informations contenues dans l'onglet « Général » ;**
- 2. Ajout d'un bouton « Générer indemnité » dans l'onglet « Indemnités kilométriques ». Ce bouton permet de générer les trajets sur la base de prestations ou de l'onglet Général.**
- 3. Seules les prestations de type véhicule personnel sont exploitées pour la génération automatique des IKM.**



Axes de simplifications

1. Saisie des étapes

- Génération automatique des retours dans la même journée
- Copie des prestations
- Pré-alimentation des champs de l'onglet « Prestations »

2. Saisie des indemnités kilométriques

3. Circuit de validation

Création et envoi direct de l'EF en validation après validation de l'OM

Problématique et contexte

Retour utilisateur

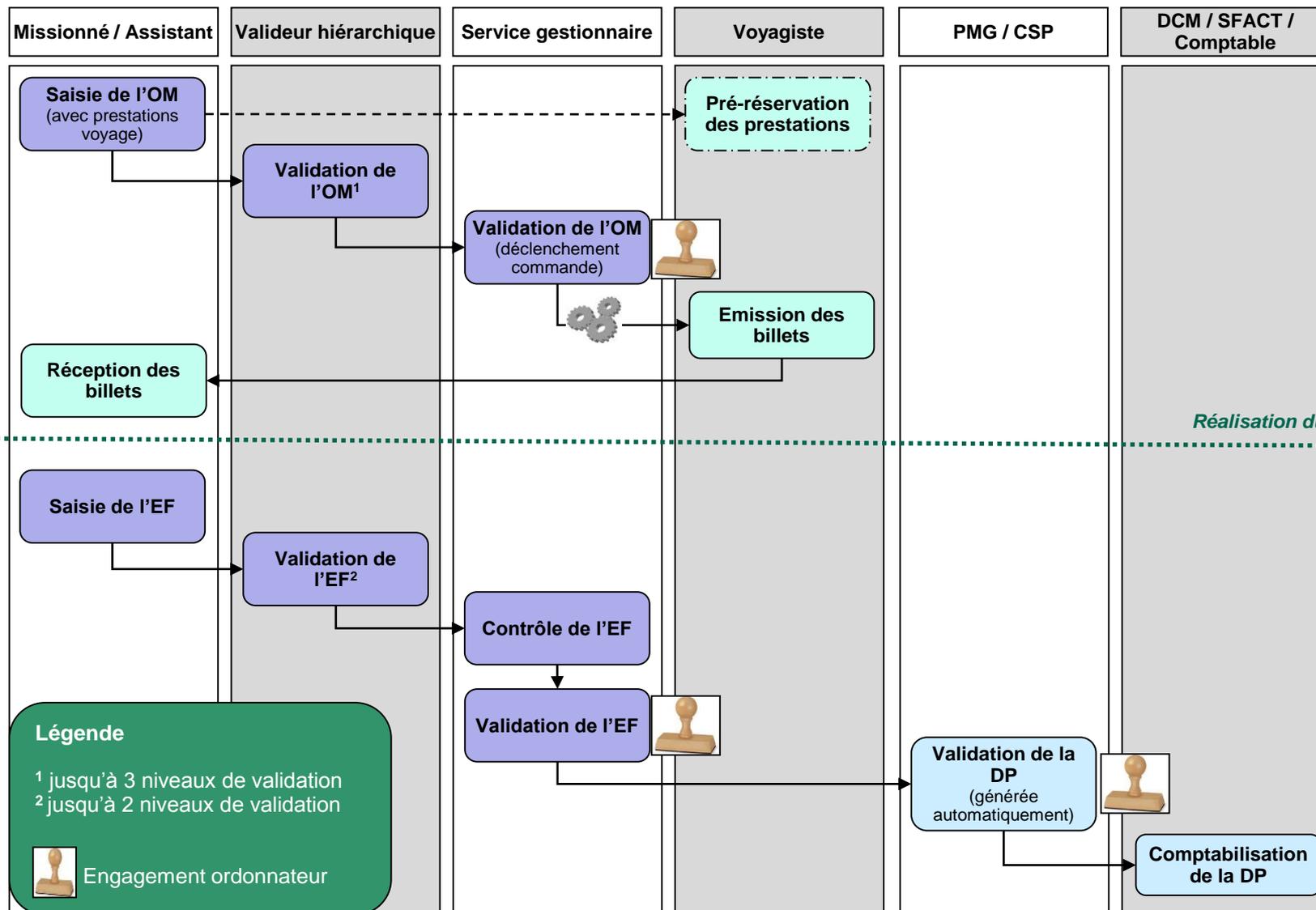
- Pour un ordre de mission classique, l'état de frais est généré au retour de la mission par l'agent et suit un circuit de validation qui passe par le valideur hiérarchique.
- Pour deux cas de gestion, le processus de validation peut être simplifié.
 - Avance : création de l'EF directement dans la bannette du **Gestionnaire valideur** pour la validation de l'engagement de la dépense.
 - **OM ponctuel a posteriori (ou récapitulatif mensuel de déplacement)** : création de l'EF directement dans la bannette du **Gestionnaire Contrôleur** pour le contrôle et la validation de l'engagement de la dépense.

Précisions

Dans la situation de l'OM ponctuel a posteriori, l'EF doit passer par le Gestionnaire contrôleur dès lors que c'est lui qui assure le contrôle des pièces justificatives. Un état de frais d'avance ne nécessite pas de pièces justificatives, celui-ci peut donc être directement soumis au Gestionnaire valideur.

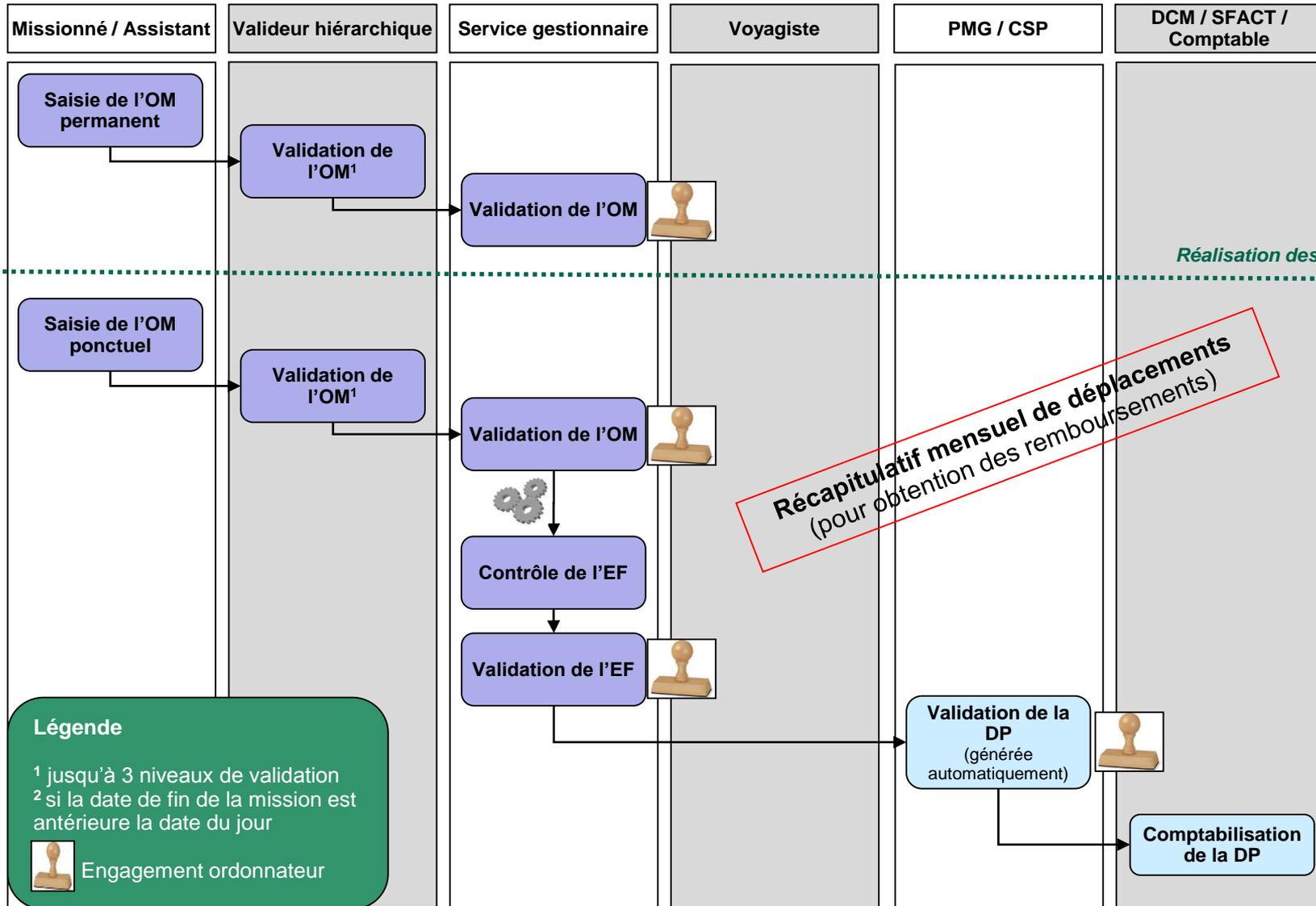
Création et envoi direct de l'EF en validation après validation de l'OM

Rappel du circuit de validation : OM classique



Création et envoi direct de l'EF en validation après validation de l'OM

Circuit de validation : OM permanent + récapitulatif mensuel de déplacements



SYNTHÈSE



- 1. Raccourcissement du circuit de validation pour les avances
→ EF directement au Gestionnaire Valideur**
- 2. Raccourcissement du circuit pour les récapitulatifs mensuels
→ EF directement au Gestionnaire Contrôleur**

